

Les auteurs païens dans les *Colloques* d'Érasme et de Maturin Cordier

Karine Crousaz

Le but de cette contribution est d'observer la place qu'occupent les auteurs païens dans les dialogues scolaires latins d'Érasme et de Maturin Cordier, deux ouvrages ayant exercé une influence majeure et durable dans les écoles latines catholiques et protestantes de l'époque moderne. La célébrité des *Colloques* d'Érasme, publiés progressivement jusqu'en 1533 n'est plus à démontrer¹. L'ouvrage de Maturin Cordier, publié, peu avant sa mort, en 1564 est certes moins connu aujourd'hui, mais son influence n'en a pas moins été considérable jusqu'à l'aube de l'époque contemporaine². Une édition publiée à Morelia, au Mexique, en 1854, offre un exemple extrême de cette diffusion dans le temps et dans l'espace³.

Nous n'allons bien entendu pas pouvoir épuiser, dans les quelques pages qui suivent, l'entier de ce thème. Nous tenterons néanmoins d'en donner une vue d'ensemble et d'analyser plus finement quelques aspects spécifiques, comme celui de la place des païens dans la formation morale des jeunes chrétiens de la Renaissance. Sébastien Castellion, un humaniste aujourd'hui célèbre dans le grand public pour sa tolérance grâce à l'ouvrage de Stefan Zweig,

-
- 1 Érasme, *Colloquia (Opera Omnia, Ordinis Primi, Tomus Tertius)*, éd. Léon-Ernest Halkin, Franz Bierlaire et René Hoven (Amsterdam: North-Holland Publishing Company, 1972) par la suite, abrégé ASD 1–3. Cette édition des œuvres complètes d'Érasme se trouve en ligne sur le site <http://www.oapen.org/>. Nous avons employé la traduction suivante, que nous avons parfois modifiée pour la rendre plus proche de l'original latin : Érasme, *Colloques*, trad. par Etienne Wolff (Paris: Imprimerie nationale, 1992), 2 vol. (en notes, abrégé *Colloques*).
 - 2 Maturin Cordier, *Colloquiorum scholasticorum libri IIII ad pueros in sermone Latino paulatim exercendos [...]* (s.l. [Genève]: Henri Estienne, 1564). Ce livre a été numérisé par google books et par le projet e-rara.ch ; nous prévoyons d'en publier prochainement une édition critique et une traduction. Dans les références en notes se rapportant à cet ouvrage, nous avons indiqué en chiffres romains le numéro du livre suivis en chiffres arabes du numéro du colloque et de la page. Sur Maturin Cordier, l'ouvrage fondamental reste Jules Le Coultre, *Maturin Cordier et les origines de la pédagogie protestante dans les pays de langue française: 1530–1564* (Neuchâtel: Secrétariat de l'Université, 1926).
 - 3 *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor. Protrepticon ad bene vivendi recteque loquendi studiosos [...]* (Morelia: O. Ortiz, 1854). <http://cdigital.dgb.uanl.mx/la/1080026206/1080026206.html>

et qui dédie ses *Dialogues sacrés* à Cordier, adopte paradoxalement sur cette question une position très fermée, en s'opposant à l'emploi d'auteurs tels que Térence et Lucien dans les écoles⁴. Nous verrons comment Érasme et Cordier abordent de leur côté ce thème et comment ils justifient l'idée que les païens peuvent être des guides pour les chrétiens en matière de comportement et même de piété.

D'un côté plus pratique, nous pourrions observer comment a été mise en œuvre par Érasme et par Cordier l'idée, régulièrement clamée par les humanistes et leurs successeurs, que l'étude des ouvrages de l'Antiquité gréco-latine permet de rendre les hommes plus humains et moralement meilleurs.

1 La place des auteurs païens dans les *Colloques* d'Érasme

Rendre compte de la place des auteurs païens de l'Antiquité dans les *Colloques* d'Érasme s'avère une tâche impressionnante, presque décourageante, pour qui s'y lance. C'est que l'Antiquité païenne et ses principaux auteurs apparaissent presque à chaque page des plus de 700 pages qui composent la grande édition des *Colloques* publiée à Amsterdam. Sans compter les adages antiques et le fait que bon nombre de réminiscences et d'influences plus ou moins conscientes d'œuvres antiques parsèment l'ouvrage. Les responsables de l'édition critique d'Amsterdam ont à juste titre renoncé à identifier toutes ces sources implicites⁵.

Nous n'en avons pas moins relu les *Colloques* sur la trace des auteurs païens et présentons ici les principaux résultats de cette lecture. Pour ce faire, nous avons recensé les citations d'ouvrages antiques, qu'Érasme nomme ou non leur auteur, ainsi que les mentions explicites d'auteurs et de philosophes païens. Les

4 Voir les préfaces de Castellion à ses *Dialogues sacrés* (1543) et à sa *Mosis Institutio Reipublicae Graecolatinae* (1546), notamment ce passage traduit par Ferdinand Buisson, *Sébastien Castellion*, vol. 1 (Paris: Hachette, 1892), 276 : « On a coutume de faire lire aux enfants pour commencer l'étude du grec, Lucien, et celle du latin, Térence: deux auteurs dont l'un n'enseigne que les adultères de Jupiter, les larcins de Mercure et autres traits semblables, l'autre les amours malhonnêtes des jeunes gens, la perversité des courtisanes, l'infamie des entremetteurs. Que ferait-on d'autre, je le demande, si l'on voulait former les enfants à l'immoralité, que de laisser ainsi leurs âmes recueillir d'abord les vices et devenir ensuite incapables de toute vertu ? » Cette opposition de l'humaniste Castellion, qui nous paraît paradoxale, resterait à étudier ; d'autant plus que certains exemples bibliques qu'il met en scène dans ses *Dialogues sacrés*, comme les dialogues très crus des Sodomites, semblent peu conciliables avec la protection des jeunes oreilles qu'il annonce.

5 ASD I-3: 19.

mondes grec et latins sont représentés à parts égales dans les *Colloques* érasmiens, pour un total de près de 40 auteurs différents. Parmi les grecs, Érasme cite, paraphrase ou mentionne sept poètes (que nous listons du plus fréquent au moins cité : Homère, Hésiode, Sapho, Ménandre, Callimaque, Théocrite et Pindare), ainsi que onze philosophes et orateurs (Aristote, Socrate—à travers Platon ou Cicéron—, Platon, Plutarque, Lucien, Pythagore, Théophraste, Démosthène, Diogène, Isocrate et Xénophon). Du côté latin, nous dénombrons dix poètes et auteurs de pièces de théâtre (Térence, Horace, Virgile, Juvénal, Catulle, Plaute, Martial, Perse et Properce) ainsi que dix philosophes et orateurs (Cicéron, Pline l'Ancien, Caton l'Ancien, Sénèque, Pseudo-Caton, Pline le Jeune, Aulu-Gelle, Apulée, Varron et Quintilien).

Tous ces auteurs n'ont pas la même importance dans les *Colloques* : si la moitié des auteurs grecs n'apparaissent qu'une seule fois, d'autres, comme Aristote et Homère sont cités chacun dans une quinzaine de passages. Chez les latins, c'est Térence qui remporte la palme, avec près d'une trentaine de citations, suivi de près par Horace.

Nous allons brièvement passer en revue les fonctions principales et les teintes données par Érasme aux auteurs antiques qu'il mentionne le plus souvent, avant d'observer plus précisément les liens qu'il relève entre les philosophes païens et la religion chrétienne.

Homère est la seule figure antique à être représentée de manière ambiguë dans les *Colloques*. Elle évolue dans le temps, au fil des nouvelles éditions⁶. Dans ses trois premières apparitions, Homère est connoté négativement. Il est d'abord désigné comme le « père de toutes les fables », qui ne peut servir d'autorité pour établir la vérité des faits, puis comme un poète aveugle qui ne connaît pas le christianisme, enfin comme celui qui a vanté Ulysse le menteur⁷. Dans les colloques plus récents, l'image d'Homère devient bien meilleure. Celui-ci est désormais considéré comme référence pour la langue grecque et comme un poète aux images proverbiales. Remarquons qu'au moment où s'opère ce changement, à partir de l'édition de 1523, les vers d'Homère commencent à être régulièrement cités en grec. Érasme considère que le niveau de grec de ses lecteurs s'est suffisamment amélioré pour qu'il n'ait plus besoin d'ajouter systématiquement une traduction latine.

6 La première édition des *Colloques* reconnue par Érasme date de mars 1519, elle comprend alors surtout des formules pour la conversation courante. Érasme développe considérablement ses *Colloques* dans les douze éditions successives qu'il publie à Bâle entre 1522 et 1533. Les nouveaux colloques étant ajoutés à la suite des anciens, les dialogues sont classés suivant l'ordre chronologique de leur première publication.

7 ASD I-3:150-151, 222 et 320.

Hésiode est l'autre poète grec qui apparaît régulièrement dans les *Colloques*. À travers ses maximes pleines de bon sens passées en proverbes, l'auteur de *Les Travaux et les jours* enseigne (*docet, docuit*) et conseille (*monet*)⁸.

Chez les latins, Térence a plusieurs fonctions. Il est employé à plusieurs reprises comme témoin d'une bonne latinité dans le colloque intitulé *Concio, sive Merdardus*, où il sert à justifier la traduction érasmiennne du *Magnificat* contre les attaques d'un franciscain. Érasme précise par exemple, pour défendre son ajout au texte de la Vulgate de la préposition *ad* après *respexit* dans *quia respexit ad humilitatem ancillae suae*, qui selon lui offre une construction latine plus élégante : « C'est ainsi en effet que parle Térence dans le Phormion : *Respice ad me* »⁹.

Dans les *Colloques*, Térence apparaît surtout comme l'auteur de formules précieuses pour qui cherche à comprendre la société humaine (par exemple *quot homines tot sententiae*) et à bien vivre¹⁰. La devise qui prône la modération « Rien de trop ! (*Ne quid nimis !*) », est prise très au sérieux par Érasme et intégrée dans trois colloques comme une règle de vie excellente¹¹. Les actions des personnages de Térence et leurs conséquences permettent de mettre en évidence le fonctionnement des interactions humaines. Par exemple, Érasme se base sur les actions d'un personnage de la pièce des *Adelphes* pour affirmer : « le Déméa de Térence montre bien par son changement soudain combien il importe, pour se concilier les bonnes grâces d'autrui, de s'accommoder aux inclinations et aux sentiments de tous »¹². Glycion, le personnage qui expose les règles d'or de la philosophie morale appliquée dans un colloque relatant la rencontre de quatre amis d'enfances devenus des vieillards (*Gerontologia*), relève parmi les motifs de sa vie heureuse qu'il agit comme un personnage de la même pièce : « Pour le reste je me comporte en Micion, ne médisant de qui que ce soit, souriant à tout le monde, saluant et répondant de bon cœur aux saluts. Je ne m'oppose à personne, je ne blâme les intentions ni les actes de quiconque, je ne me prétends pas supérieur aux autres, je permets à chacun de se trouver admirable »¹³. Conseils qu'Érasme aura lui-même toutes les peines à appliquer, comme en témoigne la taille de son œuvre polémique !

8 ASD I-3:174, 624, 640 et 674.

9 ASD, I-3:657. Érasme développe, en se basant sur Térence et sur Juvénal, une explication sur l'usage du verbe *respicere* qui est absente de ses annotations au Nouveau Testament.

10 Voir ASD I-3:95, 133, 565, 630, 631, 669 et 670.

11 Voir ASD I-3:565, 631, 669.

12 *Colloques*, 2:304-305.

13 *Colloques*, 1:336. Cette règle, combinée au *ne quid nimis !*, revient dans les conseils donnés dans le colloque *Philodoxus* à celui qui cherche à atteindre la gloire sans s'attirer de jalousie (ASD I-3:669).

Érasme, qui a recommandé la lecture de Térence pour apprendre aux enfants un latin pur dans le *De ratione studii*,¹⁴ sait qu'il s'agit d'un auteur central des programmes scolaires de la Renaissance, et que ses jeunes lecteurs étudient les pièces de Térence en même temps que ses *Colloques*. Il considère donc que ses citations de Térence sont facilement identifiables par les lecteurs, et, bien souvent, il les insère sans en mentionner l'auteur. Dans le *Banquet poétique*, si les exemples qu'Érasme expose sur les difficultés de scansion, d'établissement du texte et d'interprétation sont pour la plupart tirés des comédies de Térence, c'est sans doute qu'ils sont les plus susceptibles d'intéresser un jeune public à ce colloque philologique plutôt aride par ailleurs. Les élèves de l'époque devaient se sentir interpellés et intrigués par des phrases telles que : « je voudrais que quelqu'un me distribue en pieds ce vers de l'*Andrienne* : *Sine invidia laudem invenias et amicos pares*. J'ai souvent essayé, mais sans jamais réussir »¹⁵.

Plaute, qui est aujourd'hui souvent joint à Térence pour l'enseignement du latin, n'occupe pour sa part qu'une place très mineure dans les *Colloques*. Il ne bénéficie que d'une citation et de deux mentions, dont la seconde, placée dans la lettre au lecteur qui sert d'apologie aux *Colloques*, signale que les dialogues érasmiens sont bien plus adaptés à un jeune public que certaines pièces de Plaute¹⁶.

Les vers d'Horace ont parfois une fonction décorative et illustrative, mais, très souvent, ils sont cités pour leur capacité à exprimer de manière synthétique des réalités sociales et anthropologiques complexes. Le poète est considéré comme ayant le pouvoir de décoder le fonctionnement de la nature humaine. Ainsi, dans le colloque *Philodoxus*, Érasme oppose à une célébrité soudaine, qui attire la haine, la réputation qui croît progressivement : « À l'inverse, la réputation qui naît et grandit peu à peu, tout en offrant moins de prise à la jalousie, est extrêmement durable, comme en témoigne Horace, le plus fin (*acutissimus*) des poètes : « Elle croît telle un arbre, sous l'action insensible du temps, la renommée de Marcellus »¹⁷.

14 ASD I-2:115-116 : « Rursum inter latinos quis vtilior loquendi auctor quam Terentius ? Purus, tersus et quotidiano semoni proximus, tum ipso quoque argumenti genere iucundus adolescentiae ».

15 *Colloques*, 1:297. ASD I-3:348.

16 ASD I-3:745 : « Et qui hanc lectionem ob lasciviam putat esse noxiam pueris, patiuntur illis praelegi Plautum et Facetias Poggi. Praeclara iudicia ». Il s'agit de la défense du colloque « le prétendant et sa belle » qui met en scène un jeune homme faisant la cour à une jeune fille. Dans le *De ratione studii*, Érasme avait exprimé une certaine réserve quant à l'enseignement de Plaute aux enfants mais sans le déconseiller totalement : ASD I-2:116.

17 *Colloques*, 2:306. ASD I-3:672 : « Caeterum fama quae paulatim nascitur et augetur, quemadmodum minimum habet invidiae, ita maxime durabilis est, ut indicat hoc ille poetarum acutissimus Horatius : *Crescit occulto velut arbor aevo fama Marcelli* ». (Hor. *Carm.* I, 12, 45-46).

Virgile, désigné comme un poète *facundissimus*, est pour sa part cité à seize reprises, essentiellement pour la beauté de ses vers. Dans les deux-tiers des cas, son nom n'est pas mentionné ; c'est que les lecteurs des *Colloques* au XVI^e siècle reconnaissaient les vers de Virgile. Il en va de même pour Ovide, dont les vers sont cités quatre fois, mais qui n'est identifié qu'une seule fois, lorsqu'il sert d'autorité pour comprendre les règles du jeu antique des osselets¹⁸. Des vers tirés des *Satires* de Juvénal sont insérés à sept reprises dans les *Colloques*, à la fois pour leur beauté formelle et pour leurs traits d'esprit.

Du côté des philosophes, c'est Aristote qui est le plus souvent cité et paraphrasé, même s'il n'apparaît qu'à partir de l'édition de 1523. Son image est largement positive : il est représenté comme un auteur qui décrit, enseigne et définit. Aux côtés de Pline l'Ancien, Aristote influence particulièrement les colloques qui traitent de physique et de sciences naturelles. Les attaques d'Érasme contre la philosophie scolastique ne viennent pas brouiller cette image favorable, à une seule exception près¹⁹. En revanche, la question de l'autorité d'Aristote est soulevée par la jeune Fabulla dans le colloque *L'Accouchée*, qui traite notamment de la définition de l'âme. Fabulla tente prudemment de tester les limites de l'autorité d'Aristote, que ce soit en questionnant sa définition d'*anima*, ou, et ce point restera en suspens, pour tenter d'élargir la notion d'être animé (*animal*) également aux plantes²⁰. Son répondant refermera rapidement cette brèche par un appel au respect des autorités²¹.

Signalons encore qu'Érasme relève un parallèle entre la manière dont Aristote présente l'utilité qu'il retire de la pratique de la philosophie (« Faire spontanément ce à quoi la plupart des gens ne se résignent que contraints par la peur des lois ») et un passage de l'Épître de Paul aux Romains montrant comment les chrétiens se comportent face à la loi²².

18 ASD I-3:625.

19 Dans le colloque *Les funérailles*, des membres des ordres mendiants se moquent de l'ignorance d'un curé. Celui-ci riposte en leur demandant où les fondateurs de leur ordre, Dominique et François, ont « appris la philosophie d'Aristote, les arguments de saint Thomas et les spéculations de Scot ? Dans quelle université ont-ils obtenu leur titre de bachelier ? » *Colloques*, 2:144.

20 ASD I-3:464. « Equidem accepi celebrem esse philosophum, et vereor ne sapientum centuriae mihi scribant haereseos dicam si quid refrager. Alioqui quicquid adhuc dixit de anima hominis, competit in asinum et bovem. [...] Ista [= les plantes] si vivuunt utcunque, si sentiunt utcunque, si moventur quum adulescunt, quid prohibet eadem dignari animalis cognomine ? »

21 Id., « Non ita visum est maioribus, neque nobis fas est ab illorum placitis discedere, ac ne refert quidem ad hoc, quod nunc agimus ».

22 ASD I-3:645 « Videtur autem et Aristotelis dictum valde consentaneum Paulino dogmati, qui rogatus a quodam, quid fructus sua illi philosophia attulisset : Ut mea, inquit, sponte

Contrairement à Aristote, Platon n'est jamais cité en grec, mais seulement paraphrasé par Érasme. Il n'apparaît que sept fois, de manière neutre, avec des verbes tels que *dixit*, *scripsit*, ou *iudicat*. Sans être un auteur mineur dans les *Colloques*, Platon est donc beaucoup moins présent qu'Aristote.

Parmi les philosophes et orateurs latins, une dizaine bénéficient d'une présence modeste, avec une ou deux occurrences. Sénèque est un peu plus présent, avec trois mentions dont une citation, choisie pour sa portée éthique et sa forme mystérieuse, qui est longuement commentée par les protagonistes du *Banquet poétique* : « et si tu veux y regarder attentivement, une grande partie de la vie se passe en agissant mal ; la plus grande partie en ne faisant rien ; et toute la vie en faisant autre chose »²³.

Tout au long des *Colloques*, Pline l'Ancien représente, avec Aristote, l'autorité principale pour ce qui touche aux sciences naturelles. Il apparaît aussi comme un philosophe plus que rigoureux dans sa gestion du temps, qui appelle les hommes à se souvenir que chaque instant qui n'est pas consacré à l'étude est perdu²⁴. Son *Histoire naturelle* est centrale, bien que non citée par Érasme, dans le colloque *Amicitia*, consacrée à la sympathie et à l'antipathie naturelle.

Le philosophe latin le plus présent est de loin Cicéron : une dizaine de passages lui sont consacrés, dont la partie centrale du *Banquet religieux*, sur laquelle nous reviendrons. Cicéron figure dans les *Colloques* tantôt comme le champion de l'art oratoire, capable de fléchir l'auditeur dans un sens ou dans l'autre²⁵, tantôt comme un philosophe de grande valeur et d'une grande piété. Le thème du cicéronianisme n'apparaît que brièvement dans le colloque *Echo*, publié en 1526, deux ans avant qu'Érasme ne se lance officiellement dans la bataille avec la publication de son *Cicéronien*.

2 Des païens très chrétiens

Très rares dans les *Colloques* sont les allusions au fait que les textes et les idées des auteurs païens peuvent s'opposer à la doctrine chrétienne. Nous avons vu

ea faciam, quae plerique legum metu coacti faciunt. Docet enim Paulus, eos quos afflavit Christiana charitas, non esse legi obnoxios, eo quod plus praestant suapte sponte, quam lex metu poenae possit extorquere » (Rm 6–7).

23 ASD I–3:352 : « Coepi nuper legere Senecae epistolas et in ipso statim portu, quod aiunt, impegi : locus est in prima epistola. *Et si volueris*, inquit, *attendere, magna vitae pars elaboratur male agentibus ; maxima nihil agentibus ; tota aliud agentibus* » (Sen. *Epist.* I, 1).

24 ASD I–3:111, 640–641.

25 ASD I–3:94, 109 et 721.

qu'Érasme a lancé une pique contre Homère, qui avait dit que mourir de faim est de loin le type de mort le plus horrible, en soulignant que cela ne constitue pas une pensée chrétienne²⁶. Un autre passage où Érasme critique les auteurs païens en indiquant qu'il leur manque une connaissance essentielle se trouve dans le colloque *L'Épicurien*. Au personnage de Spudée, qui s'étonnait de voir une telle diversité d'opinions parmi les grands philosophes de l'Antiquité sur la question du souverain bien et du bonheur, Hédone répond : « Ce n'est pas étonnant, car l'erreur est féconde, alors que la vérité est simple. Puisqu'ils ignorent la tête et la source de toute l'affaire, ils devinent et délirent tous »²⁷.

Aux jeunes gens qui seront confrontés dans leurs lectures à des éléments contraires au christianisme ou aux bonnes mœurs, Érasme donne un conseil, par la voix du pieux Gaspard, dans la *Confabulatio pia*. À son camarade qui lui a demandé s'il s'abstenait de lire les poètes, Gaspard répond : « Pas complètement, mais je choisis de préférence les plus chastes, et lorsqu'un passage peu convenable se présente je passe à toute vitesse, comme Ulysse a continué sa navigation devant les Sirènes en se bouchant les oreilles »²⁸. Ce passage est à mettre en parallèle avec l'injonction que le personnage d'Eubule donne à la jeune fille qui veut entrer au couvent et qui ne supporte pas les propos peu élégants qu'elle doit entendre lors des banquets dans la maison de son père : « Si l'on veut éviter complètement ce qui vous choque il faut quitter cette vie. Non, on doit habituer ses oreilles à tout entendre, mais à ne transmettre à l'âme que le bien »²⁹. Cette attitude se trouve au cœur de la tolérance érasmiennne ; elle nous permet de mieux comprendre la place centrale et incontestée que l'humaniste accorde aux auteurs païens dans le cursus scolaire.

Si le thème d'une opposition entre auteurs païens et christianisme est extrêmement rare dans les *Colloques*, à l'inverse, celui d'une concordance entre la doctrine chrétienne et les idées de certains philosophes de l'Antiquité est largement développé dans deux colloques : le *Banquet religieux* et le *Banquet sobre*.

26 ASD I-3:222 : « Atqui, si quid Homero credimus, longe miserrimum mortis genus est perire fame. [Hom. *Od.* XII, 342]—Christianus. Sic visum est Homero caeco, at apud Christianos miser non est, qui bene moritur ».

27 ASD I-3:721 : « S. Non satis queo mirari de re tanta inter tantos viros tantam fuisse sententiarum pugnam.—H. Nimirum quia foecundus est error, quum simplex sit veritas. Quoniam totius negotii caput ac fontem ignorant, divinant ac delirant omnes ».

28 ASD I-3:180 : « E. Sed interim, a poetis abstines? G. Non in totum. Sed castissimos quosque potissimum lego. Quod si quid inciderit parum verecundum, praetercurro, quemadmodum Ulysses obturatis auribus Sirenas praeternavigavit ».

29 *Colloques*, 1:223. ASD I-3:293 : « Qui vitare studet, quicquid offendit, is e vita migret oportet. Ita sunt aures assuefaciendae, ut audiant omnia, nec tamen nisi bona transmittant in animum ».

Dans le court *Banquet sobre*, publié en 1529, chacun des invités doit, en guise de contribution au repas, présenter aux autres ce qu'il a lu de plus « élégant » (*elegantissimum*), à comprendre comme à la fois plaisant et vertueux, durant la semaine écoulée. Le thème principal est celui de la vertu dont ont fait preuve certains philosophes et hommes d'État païens, notamment leur maîtrise d'eux-mêmes et leur capacité à supporter les torts (*moderatio, tolerantia*). Le lien avec l'attitude attendue d'un vrai chrétien est présent dès le premier exemple, introduit de la manière suivante : « Aujourd'hui, j'ai éprouvé un vif plaisir en découvrant une pensée tout à fait chrétienne chez un païen »³⁰. Après plusieurs *exempla* de conduites vertueuses antiques, l'un des personnages s'exclame : « Je serais curieux de savoir quelle divinité leur a inspiré de telles pensées ! »³¹

Cette question n'est pas résolue dans le *Banquet sobre*, même si Érasme l'accentue en exposant une sentence d'Aristote particulièrement en accord (*valde consentaneum*) avec saint Paul³², ainsi qu'une phrase rapportée par Plutarque qui est mise en parallèle avec une réponse donnée par le Christ³³. L'humaniste en traite plus précisément dans le *Banquet religieux* (1522). Dans ce colloque, Érasme élargit considérablement la définition de ce qui est religieux. Au personnage de Chrysoglottus, qui demande s'il peut introduire un exemple tiré des « auteurs profanes » dans la discussion qui a jusqu'alors porté sur des passages bibliques, Eusèbe répond : « On ne saurait qualifier de profane ce qui est pieux et sert la morale »³⁴. S'ensuit une sorte de profession de foi humaniste par ce personnage central du *Banquet religieux* :

Certes, l'autorité la plus haute est due partout aux Lettres sacrées, mais, néanmoins, je rencontre régulièrement des sentences prononcées par des Anciens ou des phrases composées par des païens, même par des poètes, qui sont d'un caractère si pur, si pieux et si divin, que je ne peux pas me persuader qu'une divinité favorable n'excitait pas leur cœur au moment où ils les écrivaient. Et peut-être que l'esprit du Christ se répand plus largement que nous ne le pensons, et que de nombreuses personnes se trouvent dans la communauté des saints, qui ne se trouvent pas dans notre calendrier³⁵.

30 *Colloques*, 2:267. ASD I-3:644 : « Hodie vehementer delectavit animum meum in homine non Christiano tam Christiana sententia ».

31 ASD I-3:645 : « Demiror quis deus illis tales cogitationes miserit in mentem ».

32 Voir supra, note 22.

33 ASD I-3:645.

34 *Colloques*, 1:169. ASD I-3:251 : « Imo prophanum dici non debet, quicquid pium est et ad bonos mores conducens ».

35 ASD I-3: 251 : « Sacris quidem literis ubique prima debetur autoritas, sed tamen ego nonnunquam offendo quaedam vel dicta a veteribus vel scripta ab Ethnicis, etiam poetis, tam

L'idée centrale de ce passage, qui expose comment les païens auraient pu connaître des idées chrétiennes avant même la venue du Christ, est que l'Esprit divin peut se répandre sur des êtres humains et les illuminer, même sans qu'ils aient accès à l'Évangile³⁶. Les pensées et les actions des païens peuvent donc être saintes et enseigner la piété aux chrétiens. Ainsi, les dernières phrases prononcées par Socrate témoignent pour Érasme d'une idée très chrétienne de la justification, entre libre arbitre et grâce divine. Elles sont introduites et commentées de manière élogieuse dans le *Banquet religieux* :

Il ne me semble avoir jamais lu chez les païens quelque chose qui s'accorde mieux avec le sentiment d'un homme véritablement chrétien que ce que Socrate a dit à Criton peu après avoir bu la ciguë : « Est-ce que Dieu approuvera nos actions, je l'ignore. Du moins, nous nous sommes efforcés autant que possible de lui plaire. J'ai pourtant bon espoir qu'il jugera favorablement nos efforts »³⁷.

C'est après ces mots de Socrate que figure le passage le plus célèbre du *Banquet religieux* :

Il s'agit assurément d'un esprit admirable chez une personne qui ne connaissait pas le Christ et les saintes Écritures. Aussi, quand je lis des choses semblables chez de tels hommes, je me retiens avec peine de dire : « saint Socrate, prie pour nous ! »³⁸

caste, tam sancte, tam divinitus, ut mihi non possim persuadere, quin pectus illorum, quum illa scriberent, numen aliquod bonum agitaverit. Et fortasse latius se fundit spiritus Christi, quam nos interpretamur. Et multi sunt in consortio sanctorum, qui non sunt apud nos in catalogo ».

36 Pour cette idée dans les *Antibarbari* et dans l'*Enchiridion*, et la différence entre Érasme et les Pères de l'Église sur ce point, voir Marjorie O'Rourke Boyle, *Christening Pagan Mysteries: Erasmus in Pursuit of Wisdom* (Toronto [etc.]: University of Toronto Press, 1981), 12–20.

37 ASD I–3:254 : « Proinde mihi nihil unquam legisse videor apud ethnicos, quod aptius quadret in hominem vere Christianum, quam quod Socrates paulo post bibiturus cicutam dixit Critoni. « An opera, inquit, nostra sit probaturus deus, nescio. Certe sedulo conati sumus, ut illi placeremus. Est tamen mihi bona spes, quod ille conatus nostros sit boni consulturus. » Vir ille sic diffidit factis suis, ut tamen ob animi propensam voluntatem obtemperandi voluntati divinae bonam spem conceperit fore, ut deus pro sua bonitate boni consulturus esset, quod studuisset bene vivere ».

38 ASD I–3:254 : « Profecto mirandus animus in eo, qui Christum ac sacras literas non noverat. Proinde quum huiusmodi quaedam lego de talibus viris, vix mihi tempero, quin dicam : sancte Socrates, ora pro nobis ».

La plupart des commentateurs de ce passage omettent de citer le « je me retiens avec peine de dire », pour ne garder que « saint Socrate, prie pour nous ! » Et l'on pourrait argumenter, comme R. Marcel l'a fait en 1951 déjà, que c'est passer sous silence un élément important, et que ce colloque ne désigne pas réellement Socrate comme un saint³⁹. Mais l'introduction à cette phrase constitue plutôt une formule oratoire, qu'une véritable réserve. En effet, le pas est franchi dans la réplique de Chrysogottus, que le contexte du *Banquet religieux* d'une part et la considération qu'avait Érasme pour ces poètes d'autre part nous incite à prendre au sérieux : « Mais, moi-même, souvent, je ne me retiens pas de présager le bien des âmes saintes de Virgile et d'Horace »⁴⁰.

Quatre philosophes païens sont mis en lumière dans le *Banquet religieux* comme ayant exprimé des idées particulièrement proches du christianisme : Cicéron, Caton l'Ancien tel que cité par Cicéron dans le *De senectute*, Socrate et Plutarque.

Même si le statut des auteurs classiques reste toujours différent de celui qu'Érasme accorde à la Bible, l'humaniste ne voit pas de problème, dans un ouvrage littéraire comme les *Colloques*, à additionner les exemples tirés de la Bible et ceux qui proviennent des auteurs païens et de la mythologie gréco-latine⁴¹. La dernière phrase de *l'Épicurien*, qui constitue le point final des *Colloques*, en offre un exemple particulièrement saisissant : elle mêle en effet l'histoire mythologique de Tantale développée longuement dans ce colloque, à la piété la plus ardente du psalmiste. Au personnage de Spudée qui s'inquiète du peu de temps dont dispose un homme proche de la mort pour obtenir la clémence divine, Hédone répond : « Moins il a de répit, plus ardent doit être son appel [...] Si il crie de toute son âme 'Ô Dieu ! aie pitié de moi selon ta grande miséricorde', le Seigneur lui enlèvera son rocher de Tantale, lui *annoncera l'allégresse et la joie, et ses os brisés* par la contrition se réjouiront de la rémission des péchés »⁴².

39 Raymond Marcel, "Saint' Socrate Patron de l'Humanisme," *Revue Internationale de Philosophie* 5 (1951): 135-143.

40 ASD I-3:254 : « At ipse mihi saepenumero non tempero, quin bene ominer sanctae animae Maronis ac Flacci ».

41 Comme le signale O'Rourke Boyle, *Christening Pagan Mysteries*, 81, Érasme reproche à Luther comme inapproprié, le nombre de ses allusions à des œuvres classiques dans le *De servo arbitrio*. Érasme, *Hyperaspites*, in *Opera omnia emendatoria et auctiora, ex recensione Joannis Clerici* (Lugduni Batavorum: Petrus Vander, 1706), vol. 10, fol. 1270F-1271B. Concernant la distinction opérée par Érasme entre les ouvrages païens et la Bible, nous pouvons en outre constater que, dans les *Colloques*, Érasme tord parfois volontairement le sens de certaines citations d'auteurs classiques pour mieux les intégrer dans sa démonstration (voir par exemple ASD I-3:248 et 670), ce qu'il ne se permet jamais de faire avec les citations bibliques.

42 ASD I-3:733 : « Quo minus est spacii, hoc clamet ardentius. [...] Si toto pectore clamaverit *Misere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam*, Dominus tollet saxum

3 *La place des auteurs païens dans les Colloques de Maturin Cordier*

Contrairement à Érasme, pour lequel l'enseignement à des élèves en chair et en os n'a constitué qu'un gagne-pain passager, Maturin Cordier allie réflexion pédagogique et pratique d'enseignant durant l'entier de sa carrière qui s'étend sur une soixantaine d'années. Cette pratique influe fortement sur la composition de ses *Colloques* et donne à ceux-ci une tonalité très différente des *Colloques* érasmiens. Les dialogues scolaires de Cordier sont en effet conçus de la première à la dernière page pour les élèves qui vont les étudier. Les difficultés vont croissant au fil des quatre livres composant l'ouvrage, et aucun dialogue ne va au-delà de la capacité d'élèves d'une dizaine d'années, contrairement à maints colloques érasmiens.

Le choix des auteurs antiques cités par Cordier démontre cette adéquation délibérée à l'avancement des jeunes lecteurs dans leur cursus scolaire. Seuls sept auteurs latins de l'Antiquité païenne sont nommés dans le texte. Il s'agit de Térence, Virgile, Horace et Ovide pour la poésie et le théâtre, de (Pseudo-)Caton, Cicéron et Quintilien pour la prose⁴³. L'adaptation de ces auteurs au niveau des élèves auxquels les dialogues scolaires de Cordier sont destinés ressort de manière impressionnante si l'on compare cette liste au programme des cours développé en 1547 par Cordier et ses collègues pour les sept niveaux de l'école latine de l'Académie de Lausanne⁴⁴. La septième classe étant consacrée à l'apprentissage des bases de la lecture et de l'écriture, les élèves mis en scène par Cordier dans les quatre livres des *Colloquia scholastica* correspondent à ceux qui étudient entre la sixième et la troisième classe de l'école. Les textes antiques étudiés dans ces quatre classes sont les *Distiques* de Caton pour la sixième classe, une sélection de lettres de Cicéron pour la cinquième, le *De amicitia* du même auteur et des pièces de Térence pour la quatrième classe,

Tantaleum; dabit *auditui illius gaudium et laetitiam et exultabunt* de condonatis peccatis *ossa per contritionem humiliata* » (Ps. 50/51, 3 et 10).

43 Voici les pages de l'édition de 1564 où ces différents auteurs apparaissent, qu'ils soient simplement mentionnés, qu'ils soient cités sans être identifiés ou qu'ils soient cités et identifiés. Nous les avons classés par ordre décroissant de fréquence : *Distiques* de (Pseudo-)Caton : 3, 6, 8, 33, 52, 62–63, 63, 64–65, 69, 76–78, 92, 123, 136, 137, 161, 163, 164, 178 ; Cicéron : 11, 13, 15, 35, 73, 77, 83, 144, 163–164 ; Virgile : 22, 113, 128–129, 146 ; Quintilien : 6, 147, 177–178, 180 ; Térence : 22, 23, 151, 152 ; Horace : 128, 144, 149, 153 ; Ovide : 161, 180.

44 Voir Karine Crousaz, *L'Académie de Lausanne entre humanisme et Réforme (ca. 1537–1560)*, (Leiden; Boston: Brill, 2012). Les *Leges scholae lausannensis* sont éditées aux pages 481–501.

ainsi que *Les Tristes* ou *Les Pontiques* d'Ovide, *L'Énéide* de Virgile, le *De officiis* de Cicéron et la *Guerre des Gaules* de César pour la troisième classe. Le recouvrement des auteurs cités dans les *Colloques* et ceux qui sont étudiés par les élèves de Cordier est donc presque total. Seul César ne figure pas dans les dialogues scolaires ; inversement, Quintilien ne figure pas au programme des cours et Horace n'apparaît que dans la deuxième classe, dédiée spécialement à la poésie et aux bases de la langue grecque.

L'absence totale du grec dans les dialogues de Cordier, qui contraste vivement avec la place de cette langue dans les *Colloques* d'Érasme, nous surprend moins si l'on sait que les élèves pour lesquels Cordier a écrit son manuel de conversation latine n'avaient pas encore commencé l'apprentissage du grec. Il n'est par ailleurs pas certain que le pédagogue maîtrisait bien cette langue. Les seules allusions au monde grec sont un apophtegme de Socrate, cité par les *Tusculanes* de Cicéron⁴⁵, et un vers de Ménandre « les mauvaises fréquentations corrompent les bonnes mœurs » repris par Paul dans la Première épître aux Corinthiens⁴⁶.

L'un des apports précieux des dialogues scolaires de Cordier est de nous permettre de mieux comprendre comment les auteurs païens de l'Antiquité étaient concrètement enseignés à la Renaissance. Bien sûr, les personnages des *Colloques* sont mis en scène, et les dialogues fictifs. Ils se basent néanmoins sur la vaste expérience de Cordier qui introduit délibérément dans ses petites scènes des exercices pratiques pour l'apprentissage du latin. De plus, ces dialogues ont servi de modèles aux élèves qui les ont étudiés, ainsi qu'à leurs maîtres.

Par exemple, dans l'un des premiers colloques, un jeune élève rapporte à son « pédagogue », sorte de tuteur privé, ce qu'il a fait à l'école durant la matinée. Les élèves ont commencé par l'étude des *Distiques moraux* de Caton, en prononçant un distique en latin, puis en l'expliquant en latin et en français⁴⁷. Après avoir étudié chaque jour un nouveau distique en classe, les élèves devaient le mémoriser et le restituer le lendemain, avec le distique du jour précédent. Cette double répétition servait à mieux ancrer les textes dans les mémoires. En récitant leur leçon, les élèves devaient faire attention non seulement aux mots, mais également à une prononciation correcte et à placer les accents aux bons endroits, comme nous le montre un dialogue où deux élèves révisent ensemble deux distiques de Caton ; le deuxième élève corrige chacune des fautes d'accentuation de son camarade⁴⁸.

45 Cordier, *Colloquiorum*, I, 17, 13.

46 Ibid., *Préface*, fol. *IVr. (Cordier fait référence à 1 Cor 15, 33).

47 Ibid., I, 3, 3-4 : « Puer : Hoc matutino tempore primùm pronuntiavimus carmen ex Catone : deinde eius interpretationem Latinè et Gallicè reddimus ».

48 Ibid., I, 6, 8.

L'émulation est également mise à profit par le pédagogue pour l'apprentissage des textes anciens. L'un des colloques met en scène deux élèves qui rivalisent dans la récitation de textes antiques, sous l'œil attentif d'un troisième personnage qui note les erreurs, et même les hésitations, de chacun des combattants. Ceux-ci commencent par se mettre d'accord sur la matière de la joute :

Paul : Mais que souhaites-tu comme matière pour le combat ? Est-ce que ce sera de réciter les lettres de Cicéron ? Timothée : Je préférerais réciter Caton. P. Pourquoi ? T. Parce qu'il me reste encore à apprendre par cœur quelques leçons sur Cicéron. Tu sais en effet que j'ai été malade près de deux semaines. P. Je m'en rappelle. Veux-tu donc que nous récitions le deuxième livre des distiques moraux ? T. Il est trop long à cette heure. P. Comment cela ? T. Parce qu'il faut aussi que nous jouions un moment pour exercer notre corps, dans le but de conserver notre santé. P. Récitons donc le troisième livre : il est très court⁴⁹.

L'un des buts dans les premiers niveaux des écoles latines à la Renaissance, consistait donc à mémoriser l'entier des textes antiques étudiés en classe. Les élèves mis en scène dans cet extrait maîtrisent, plus ou moins bien, l'ensemble des *Distiques* de Caton et une sélection de lettres de Cicéron, deux textes que Cordier a par ailleurs lui-même édités, traduits et commentés dans des ouvrages à destination des écoles⁵⁰. D'autres passages illustrent une assimilation similaire des *Bucoliques* de Virgile, récitées sous forme de pastiche par deux élèves⁵¹.

L'étude de ces ouvrages antiques et leur mémorisation avait non seulement pour but d'enseigner un latin pur aux élèves, mais aussi de leur fournir des repères pour la vie en société. Ce but est particulièrement visible pour

49 Ibid., III, 46, 77 : « P. Sed quod petis certandi argumentum ? An de repetendis Ciceronis epistolis ? T. Malo de Catone. P. Quamobrem ? T. Quia restant mihi ediscendae aliquot praelectiones de Cicerone. Scis enim me aegrotasse fere duas hebdomades. P. Memini. Vis igitur dicamus secundum librum moralium distichorum ? T. Est longus nimis in hanc horam. P. Quid ita ? T. Quia nobis aliquandiu ludendum est ut corpus exerceamus ad valetudinem conservandam. P. Dicamus ergo librum tertium, qui est brevissimus ».

50 [Pseudo-]Caton, *Disticha moralia, nomine Catonis inscripta : cum gallica interpretatione, et, ubi opus fuit, declaratione latina* [...], éd., trad et commentaire de Maturin Cordier (s.l. [Genève]: Robert Estienne, 1561 [i.e. 1556 ?]); Maturin Cordier, *Principia latine loquendi scribendique, sive, selecta quaedam ex Ciceronis epistolis, ad pueros in latina lingua exercendos, adiecta interpretatione gallica, et (ubi opus esse visum est) latina declaratione* (s.l. [Genève]: Jean Crespin, 1556).

51 Cordier, *Colloquiorum*, IV, 19, 146.

l'ouvrage de loin le plus cité dans les *Colloques* de Cordier : les *Distiques moraux* de (Pseudo-)Caton. Cet ouvrage apparaît dans 18 passages, pour un total de 31 vers cités. Cordier intègre les *Distiques moraux* dans des situations de la vie quotidienne, pour que les enfants les comprennent mieux, les retiennent mieux, et qu'ils soient capables de les mettre en application.

Par exemple, à un élève qui l'avait averti que rire tout seul pouvait être pris comme un signe de folie, son camarade répond, en s'appuyant sur l'autorité de Caton : « à mon tour je t'avertis de faire attention à ne pas être trop suspicieux. En effet, comme il est écrit dans notre poème moral : *la mort est particulièrement attachée aux craintifs et aux suspicieux* »⁵².

Dans un deuxième exemple, le point de départ de la discussion est similaire : un élève interpelle un camarade qui rit sans raison apparente. Cette fois-ci, le rieur ne sait pas lui-même pourquoi il rit. Il n'en faut pas davantage au premier élève pour lancer le thème de la folie (*stultitia*) et d'exposer à son camarade un distique de Caton sur le sujet :

A. Pourquoi ris-tu ? B. Je l'ignore. A. Tu l'ignores ? c'est un grand signe de folie ! B. Tu m'appelles donc fou ? A. Pas du tout. Mais je dis que c'est un indice de folie, si quelqu'un rit et qu'il ignore la raison qui le pousse à rire. B. Qu'est-ce que la folie ? A. Si tu parcours attentivement ton Caton, tu trouveras ce que tu cherches. B. Je n'ai pas mon Caton ici, et je veux faire autre chose [...] Dis-moi, je te prie, ce que l'on trouve sur la folie dans Caton. A. *Parfois, simuler la folie est le comble de la sagesse*. Est-ce que tu ne l'as pas appris ? B. Si, mais je ne m'en souvenais pas. A. Quand tu seras chez toi, regarde dans ton livre⁵³.

Les *Distiques* de Caton offrent donc aux élèves des définitions pour des concepts complexes.

Dans un troisième cas d'intégration des *Distiques de Caton* dans la vie quotidienne des élèves, pour qu'ils en tirent un enseignement moral, c'est le thème

52 Ibid., I, 35, 69 : « [...] téque moneo vicissim ut caveas suspiciosus esse. Nam *timidis et suspectis aptissima mors est*, ut est in morali nostro carmine » (*Dist. Cat.* IV, 43).

53 Ibid., II, 11, 52 : « Quid rides ? B. Nescio. A. Nescis ? Magnum signum stultitiae ! B. Me igitur stultum vocas ? A. Minimè verò : sed dico tibi argumentum esse stultitiae quum quis ridet, et ridendi causam nescit. B. Quid est stultitia ? A. Si diligenter evolvas Catonem tuum, istud quod quaeris invenies. B. Nunc non habeo meum Catonem, et volo aliam rem agere [...] Dic mihi (quaeso) de stultitia in Catone. A. *Stultitiam simulare loco, prudentia summa est*. An-non haec didicisti ? B. Immo, sed non recordabar. A. Quum domi eris inspice librum tuum » (*Dist. Cat.* II, 18).

de l'équilibre entre travail et loisirs qui est traité. Il s'agit d'un thème particulièrement cher à Cordier, qui le développe à plusieurs reprises dans ses *Colloques* sur la base de citations de Quintilien et des *Distiques moraux*. Lorsqu'un élève décline l'invitation à jouer dehors parce qu'il souhaite continuer à étudier, il se voit critiqué par son ami, sur la base d'un proverbe biblique et d'un distique de Caton : « *chaque chose en son temps. C'est pour cela que notre Caton nous avertit à juste titre : Mesle parfois esbat en ton labeur, pour travailler après de plus grand cœur* »⁵⁴.

Les distiques moraux jouent donc un rôle important pour avertir et guider les élèves dans leurs comportements, comme le montre une expression telle que : « *Unde et nos rectè monet Cato noster* »⁵⁵. Pour Cordier, l'étude et la mémorisation de cet ouvrage constitue l'un des socles de la formation morale des jeunes élèves.

Pourtant, la compréhension et la mémorisation des *Distiques moraux* est une chose, leur mise en application en est une autre. Cordier expose ouvertement cette difficulté dans un colloque qui oppose un *nomenclator* (en charge de la liste de présence), et un élève qui arrive toujours en retard à l'école. Le *nomenclator*, qui reprend son camarade en s'armant d'un distique de Caton, admet lui-même qu'il est plus facile de donner des conseils que de les mettre en application :

N. Pourquoi es-tu aussi porté sur le sommeil ? D. Ma nature le veut ainsi.
 N. Corrige cette nature, ou plutôt ce vice de nature. À quoi t'a servi la maxime de notre Caton ? D. Laquelle, je te prie ? N. *Plus vigila semper, nec somno ...* D. Pas besoin d'aller plus loin, je m'en souviens très bien. N. Cela ne sert à rien de t'en souvenir si tu ne la mets pas en pratique. D. Si seulement nous arrivions à mettre en application pour bien vivre ce précepte, et d'autres très utiles, aussi facilement que nous arrivions à les apprendre !
 N. Je dois avouer qu'il est bien plus facile de prescrire que de réaliser⁵⁶.

54 Ibid., I, 51, 33 : « [...] *Omnia tempus habent. Unde et nos rectè monet Cato noster, Interpone tuis interdum gaudia curis : Ut possis animo quenvis sufferre laborem* » (Citations de l'Écclésiaste, 3 et de *Dist. Cat.* III, 6).

55 Ibid., I, 51, 33.

56 Ibid., IV, 26, 164 : « *Nomenclator. Cur tu es adeo somniculosus ? Desiderius. Mea sic fert natura. N. Corrige naturam istam, hoc est, naturae vitium. Quid tibi profuit Catonis nostri dictum ? D. Quód-nam quaeso ? N. Plus vigila semper. nec somno. D. Ne plura : ego probè memini. N. Nihil prodest meminisse, nisi ad usum tuum accommodes. D. Utinam et hoc et alia praecepta salubria tam facilè ad bene vivendi usum transferremus quàm ea facilè adiscimus. N. Ut verum fateor, praecipere quàm praestare multo est facilius* ». (Référence à *Dist. Cat.* I, 2).

L'intégration des *Distiques* de Caton dans les *Colloques scolaires* de Cordier sert avant tout l'un des buts que Cordier détaille dans sa préface, à savoir fournir « des préceptes moraux salutaires ainsi que des modèles et exemples appropriés pour bien vivre »⁵⁷.

4 Éthique païenne et éthique chrétienne chez Maturin Cordier

Plusieurs colloques de Cordier mettent en évidence la tension qui peut exister entre monde païen et monde chrétien. Cordier témoigne d'une très grande admiration pour les enseignements moraux de Caton. C'est le cas de cet extrait qui traite du thème de l'espoir :

S. L'an dernier, j'ai appris dans Caton : « Garde espérance, elle seule n'abandonne point l'homme, pas même en la mort (*Spem retine, spes una hominem nec morte relinquit*) »⁵⁸. V. Tu as bien fait de le retenir. C'est en effet une très belle maxime, et digne d'un homme chrétien. S. Mais pourtant l'auteur de ce livre n'était pas chrétien. V. Il ne l'était pas, c'est certain.

La question qui occupe alors les deux jeunes protagonistes est celle de l'origine de cette conformité entre les enseignements du christianisme et ceux d'un païen tel que Caton. Comme Érasme, Cordier présente l'idée que les philosophes païens, sur lesquels l'auteur des *Distiques moraux* s'est fondé, ont eux-mêmes été inspirés par le Saint-Esprit, qui se répand plus largement que sur les seuls chrétiens :

S. Mais d'où a-t-il tiré autant de belles maximes ? V. Principalement des philosophes païens. En effet, eux aussi, illuminés par l'Esprit saint, ont dit beaucoup de belles choses qui sont en harmonie avec la Parole de Dieu ; ce que tu constateras toi-même aussi un jour si tu persévères dans l'étude des lettres⁵⁹.

57 Ibid., Préface, fol. *IVr : « Hic enim, praeter linguae Latinae simplicem puritatem, multae interiectae sunt modò ad pietatem et Dei timorem admonitiones, modò praecepta salutaria de moribus, passim verò documenta sive exempla ad rectè vivendum accomodata ».

58 *Dist. Cat.*, II, 25.

59 Cordier, *Colloquiorum*, II, 27 : « S. Anno superiore didici in Catone, Spem retine, spes una hominem nec morte relinquit. V. Quòd retinueris, bene fecisti. Est enim egregia sententia, et homine Christiano digna. S. Atqui auctor eius libri non fuit Christianus. V. Non fuit, certa res est. S. Unde igitur sumpsit tot pulchras sententias ? V. Maximè ex philosophis ethnicis. Nam et ipsi divino Spiritu illuminati, plurima dixerunt quae sunt verbo

Cordier nuance toutefois dans d'autres colloques cette concordance entre éthique païenne et éthique chrétienne. Ainsi, dans un colloque qui présente la nécessité de supporter les châtiments avec patience, qu'ils soient justifiés (comme l'enseigne un distique de Caton) ou qu'ils soient injustes (en suivant l'exemple du Christ), Cordier veut montrer aux enfants que la morale chrétienne est plus exigeante que celle des païens⁶⁰. Ce n'est certainement pas un hasard que le colloque suivant immédiatement celui qui expose que les philosophes païens ont également été illuminés par le Saint-Esprit offre un contrepoids à cette vision extrêmement positive des païens. Ce colloque traite du thème du hasard (*fortuna, sors*). Sur ce point, la vision présentée dans les *Distiques de Caton* s'oppose diamétralement à celle des chrétiens. Le thème est traité de manière habile dans un extrait qui met en scène deux élèves débattant des gains au jeu de noix. Le premier enfant a mangé toutes les noix qu'il a gagnées la veille, le second le lui reproche, lui faisant miroiter les gains supplémentaires qu'il aurait pu réaliser, si le hasard l'avait voulu (*si sors tulisset*). Le premier le reprend sur sa mention du hasard :

B. Qu'appelles-tu hasard, dont tu as fait mention à l'instant ? D. Il s'agit de la fortune. B. Mais qu'est-ce que la fortune ? D. Une croyance des fous. B. Que croient les fous au sujet de la fortune ? D. Je n'ai pas le temps maintenant de te répondre, mais regarde l'annotation du maître dans Caton. B. À quel endroit ? D. Au vers : *La fortune favorise les méchants pour pouvoir leur nuire*.⁶¹ B. À ce que je vois, tu n'ignores pas ce qu'est la fortune. D. Je sais assez que la fortune n'est rien. B. Pourquoi as-tu dit : « si le hasard l'avait voulu » ? D. Cela m'a échappé à la manière des païens. En effet, leurs livres, ainsi que nous l'enseigne souvent le maître, sont remplis d'une telle doctrine impie. B. Ce n'est pas étonnant : ils n'avaient pas la vraie connaissance de Dieu⁶².

Dei consentanea. Quod tu quoque videre aliquando poteris, si literarum studium prosequere ».

60 Ibid., IV, 13, 135–136.

61 *Dist. Cat.* II, 23.

62 Cordier, *Colloquiorum*, II, 28, 64 : « B. Quid tu vocas sortem, de qua hinc mentionem fecisti ? D. Ipsam fortunam. B. Quid autem est fortuna ? D : Stultorum opinio. B. De fortuna quid opinantur stulti ? D. Nunc mihi non vacat de hoc tibi respondere : sed vide annotationem praeceptoris in Catonem. B. In quem locum ? D. In illum versiculum, *Indulget fortuna malis, ut laedere possit*. B. Ut video, non ignoras quid sit fortuna. D. Satis scio fortunam nihil esse. B. Cur ergo dixisti, Quod si sors tulisset ? D. Excidit mihi sic loqui Ethnicorum more. Nam eorum libri (ut saepe docet praeceptor) pleni sunt eiusmodi impia doctrina. B. Nihil mirum : nempe illi veram Dei cognitionem non habuerunt ».

Le distique de Caton qui comprend la notion de hasard n'est pas censuré par le pédagogue protestant. Il est au contraire appris par cœur par les enfants, aussi bien que les autres. Cependant, les maîtres sont incités à mettre en garde dans leurs commentaires leurs jeunes élèves que le hasard est une notion païenne, étrangère au christianisme, et qu'ils doivent la rejeter. La politique de Cordier à l'égard des éléments contraires au christianisme qui se rencontrent chez les auteurs païens est celle d'une lecture critique et de la mise à disposition des élèves des moyens de réflexions pour qu'ils puissent distinguer dans leurs lectures les idées qu'ils doivent rejeter et celles qu'ils peuvent accepter et qu'ils devraient mettre en application dans leur vie quotidienne.

5 Conclusion

En conclusion, les auteurs de l'Antiquité païenne occupent une place majeure dans les dialogues scolaires d'Érasme et de Cordier, même si l'on constate une différence considérable dans la place de l'Antiquité grecque, presque nulle chez Cordier, omniprésente chez Érasme. Une autre différence tient au nombre restreint d'auteurs cités chez Cordier, qui figurent tous au programme de ses jeunes élèves. Les citations d'Érasme sont beaucoup plus foisonnantes et cherchent à illustrer les différents types de travaux intellectuels qu'il est possible de faire grâce à l'étude des lettres antiques. Tous deux illustrent dans leurs colloques la grande concordance entre les actions et les paroles des païens pieux et le message chrétien. Cette concordance est expliquée, tant par Érasme que par Cordier, par une inspiration divine des païens. Les deux pédagogues humanistes thématissent dans leurs dialogues scolaires le fait que les jeunes lecteurs rencontrent chez les auteurs païens des passages contraires aux bonnes mœurs et à la doctrine chrétienne. Leur réponse face à cette situation s'accorde : il ne faut pas censurer ces passages, mais apprendre aux jeunes gens à les lire avec discernement et esprit critique.

Bibliographie

Sources imprimées

Castellion, Sébastien. *Dialogues sacrés*. Genève: Jean Girard, 1543.

Castellion, Sébastien. *Mosis Institutio Reipublicae Graecolatine*. Basileae: s.n. [Johannes Oporin], 1546.

- [Pseudo-]Caton. *Disticha moralia, nomine Catonis inscripta : cum gallica interpretatione, et, ubi opus fuit, declaratione latina...*, édité, traduit et commenté par Maturin Cordier. S.l. [Genève]: Robert Estienne, 1561.
- Cordier, Maturin. *Colloquiorum scholasticorum libri IIII ad pueros in sermone Latino paulatim exercendos...* S.l. [Genève]: Henri Estienne, 1564.
- Cordier, Maturin. *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor. Protrepticon ad bene vivendi recteque loquendi studiosos...* Morelia: O. Ortiz, 1854.
- Cordier, Maturin. *Principia latine loquendi scribendique, sive, selecta quaedam ex Ciceronis epistolis, ad pueros in latina lingua exercendos, adiecta interpretatione gallica, et (ubi opus esse visum est) latina declaratione.* S.l. [Genève]: Jean Crespin, 1564.
- Érasme. *Colloques*, traduit par Etienne Wolff, 2 vols. Paris: Imprimerie nationale, 1992.
- Érasme. *Colloquia (Opera Omnia, Ordinis Primi, Tomus Tertius)*, édité par Léon-Ernest Halkin, Franz Bierlaire et René Hoven. Amsterdam: North-Holland Publishing Company, 1972.
- Érasme. *Hyperaspites.* In *Opera omnia emendatoria et auctiora, ex recensione Joannis Clerici*, vol. 10. Lugduni Batavorum: Petrus Vander, 1706.

Littérature

- Buisson, Ferdinand. *Sébastien Castellion.* 2 vols. Paris: Hachette, 1892.
- Crousaz, Karine. *L'Académie de Lausanne entre Humanisme et Réforme (ca. 1537–1560).* Leiden; Boston: Brill, 2012.
- Le Coultre, Jules. *Maturin Cordier et les origines de la pédagogie protestante dans les pays de langue française: 1530–1564.* Neuchâtel: Secrétariat de l'Université, 1926.
- Marcel, Raymond. "Saint' Socrate Patron de l'Humanisme." *Revue Internationale de Philosophie* 5 (1951): 135–143.
- O'Rourke Boyle, Marjorie. *Christening Pagan Mysteries: Erasmus in Pursuit of Wisdom.* Toronto: University of Toronto Press, 1981.